

Objectif mondial relatif aux forêts n° 1 et cibles associées²

Mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion forestière durable, notamment grâce à la protection des forêts, à leur régénération, au boisement et au reboisement, et à des efforts accrus en vue de prévenir la dégradation des forêts et de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques

Cibles associées

- 1.1 Accroître la zone forestière de 3 3
- 1.2 Stabiliser ou renforcer les stocks de carbone forestiers de la planète
- 1.3 déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial
- 1.4 catastrophes naturelles et aux effets

Questions

1. a) Depuis 2015⁴, quels types de mesures ont été prises dans votre pays (par le gouvernement, cibles 1.1 à 1.4 ?

Veillez indiquer sur quelles cibles portent les mesures et décrire brièvement les résultats obtenus à ce jour (250 mots au maximum). Pour chaque mesure, veuillez préciser si elle avait déjà été mise en place minée.

- i) Mesures législatives et mesures de politique générale

Liste des mesures : 2.

1. Nouvelle constitution de la Tunisie adoptée le 26 janvier 2014 ;
2. Le code forestier promulgué par la loi n° 66-

Projet de Gestion Intégrée des Paysages (PGIP) ;
Projet

produits forestiers gratuitement en contrepartie des travaux.

- e) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à 2, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.

- f)

2 :

Liste des mesures

de gestion durable des aires protégées non gérés : cette
composante vise à

Renforcement et amélioration de l'efficacité de gestion des aires protégées : cette composante vise à renforcer et améliorer la gestion des aires protégées aménagées, et ce moyennant :

- personnel appropriés et des moyens conséquent
 - La formation du personnel des aires protégées ;
- b) Quelles autres mesures sont prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les 3 ?
- aires protégées : cette composante vise aires protégées (campagnes de sensibilisation, supports de communication, médiatisation, etc.).

Étude des opportunités de partenariat pour la cogestion des aires protégées par le secteur privé.

- c) Comment les mesures énoncées ci-dessus appuient-

Objectif mondial relatif aux forêts n° 4 et cibles associées⁷

Mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes, y compris nouvelles et renforcement de la coopération et des partenariats scientifiques et technologiques

gestion intégrée des paysages agro-sylvo-pastoraux, (ii) des filières agro-sylvo-pastorales, (iii) du cadre oléicole).

b) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à accomplis à ce jour.

Progrès accomplis pour donner effet aux cibles 4.1 et 4.2

c) -t-il été en mesure de mobiliser des ressources financières
se

Gouvernements

sylvo-pastoraux, (ii) des filières agro-sylvo-pastorales, (iii) du cadre institutionnel et juridique, ainsi que

Progrès accomplis pour donner effet à la cible 5.1

c) Dans votre pays, les forêts ont-elles été intégrées dans les plans nationaux de développement durable ou dans les stratégies de réduction de la pauvreté ?

Oui Non

:

Les plans nationaux de développement durable
Les stratégies de réduction de la pauvreté

Progrès accomplis pour donner effet à la cible 5.2

d) Depuis 2015, votre gouvernement a-t-il pris des mesures pour prévenir et réduire le trafic ?

Oui Non

:

Progrès accomplis pour donner effet à la cible 5.3

e) Des mécanismes sont-ils en place pour assurer une coordination intersectorielle entre les organismes publics ?

Oui Non

mots maximum) :

f) Quels types de mécanismes sont en place pour associer les parties prenantes à la ?

Veillez préciser (250 mots maximum) :

Progrès accomplis pour donner effet à la cible 5.4

g) Des mécanismes sont-ils en place pour associer le secteur forestier à la développement ?

Oui Non

mots maximum) :

Objectif mondial relatif aux forêts n° 6 et cibles associées⁹

Renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies à tous les niveaux en ce qui concerne les questions touchant aux forêts, notamment dans le système des Nations Unies et entre les organisations membres

b)

Si votre gouvernement a annulé l'ordonnance de 1974 sur les produits chimiques, vous pouvez être en mesure de faire passer votre produit en conformité avec les exigences de l'ETQ EMC / Spa00000912 0 612

Activités culturelles (art, musique, cinéma, théâtre, etc.)

Annexe

<i>Indicateur</i>	<i>Thématique</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Catégorie^a</i>	<i>Source de données</i>	<i>Liens avec les objectifs et cibles arrêtés au plan mondial</i>
1 Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre	1. Étendue des ressources forestières				

<i>Indicateur</i>	<i>Thématique</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Catégorie^a Source de données</i>	<i>Liens avec les objectifs et cibles arrêtés au plan mondial</i>
				diversité biologique numéro 15
				stratégique 1 du plan-cadre stra()] TETQ .

<i>Indicateur</i>	<i>Thématique</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Catégorie^a</i>	<i>Source de données</i>	<i>Liens avec les objectifs et cibles arrêtés au plan mondial</i>
				tropicaux et	
10 Part de du bois dans la consommation	4. Fonctions productives des ressources forestières	Pourcentag e	2	CEE et FAO	Liens avec la cible 7.2 des objectifs de développement durable
11 Superficie des forêts pour lesquelles un objectif de gestion a été fixé afin de maintenir et leurs fonctions de protection	5. Fonctions de protection des ressources forestières	Hectares	1	Programme des ressources forestières mondiales de la FAO	Liens avec la cible 1.4

<i>Indicateur</i>	<i>Thématique</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Catégorie^a Source de données</i>	<i>Liens avec les objectifs et cibles arrêtés au plan mondial</i>
des forêts				<p>du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)</p> <p>Liens avec les cibles 15.a et 15.b des objectifs de développement durable</p>

<i>Indicateur</i>	<i>Thématique</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Catégorie^a</i>	<i>Source de données</i>	<i>Liens avec les objectifs et cibles arrêtés au plan mondial</i>
					biologique numéro 7 Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable
20 Superficie de la zone forestière certifiée dans le régime indépendant de certification de la gestion forestière	7. Cadre législatif, politique et institutionnel	Hectares	1	Programme des ressources forestières mondiales de la FAO	Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.2 des objectifs de développement durable et des cibles 1.3 et 3.3 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable
21 ou de plusieurs systèmes de traçabilité pour les produits dérivés du bois	7. Cadre législatif, politique et institutionnel	Références	2	Programme des ressources forestières mondiales de la FAO	Mesure les progrès accomplis dans la réalisation des cibles 3.3 et 5.2 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

Abréviations :

; OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques.

^a Catégorie 1 : la méthode est au point et des données sont produites. Catégorie 2 : la méthode est au point mais les données posent problème. Catégorie 3 : la méthode et les données posent problème.